

Hypothèses concernant

L'EVOLUTION DE L'ARCHITECTURE

DE L'EGLISE SAINT-MAURICE DE VAREILLES

(de 834 à nos jours)



Bernard Boizet
Bernard Romieux

septembre 2011

A propos des églises rurales du Sénonais...

E. Vaudin dans « les fastes de la Sénonie » en 1882, page 281, décrit les églises du Sénonais :

« Le type de construction employé pour presque toutes les églises de la contrée est pauvre et souvent leur intérieur offre un aspect encore plus pauvre. Elles furent reconstruites, à peu près entièrement vers les dernières années du XVème siècle et plus souvent au commencement du XVIème siècle sur les débris d'églises anciennes que les troubles et les guerres avaient plus ou moins dévastés.

Cela explique la présence de quelques débris de chapiteaux ou de sculptures qu'on retrouve avec étonnement enclavés dans une muraille nue et bâtie grossièrement. On réédifiait le plus économiquement possible.

Les maçons furent seuls employés, car les villages étaient trop appauvris, pour pouvoir appeler les sculpteurs et les imagiers qui habitaient les grandes villes et qui n'ayant plus d'églises à orner, s'attachèrent aux châteaux. »

Qu'en est-il de l'église Saint Maurice de Vareilles ?

EN REMONTANT LE TEMPS... UN PEU D'HISTOIRE...

Le IXème siècle fut le siècle de rayonnement de l'Abbaye Saint Rémi de Vareilles.



Une noble dame :
Rohaut ou Rothlaus,
que l'on dit fille naturelle de
Charlemagne était l'épouse d'un
comte de Sens : **Mainier II**

Mainier Ier, avant 804, est donné
comme un des fils naturel de
Louis-le-Débonnaire.
Ce dernier lui avait légué la
ville de Sens.

Cette noble dame possédait un
grand domaine à Vareilles,
probablement l'ensemble des
terres de l'ancienne villa gallo-
romaine située sur le territoire de
la Commune.

Elle donna ce territoire aux Bénédictins de Saint Rémy de Sens sous réserve que ces derniers y construisent une abbaye et qu'elle y fut enterrée.

Mais, Rothlaus mourut le 27 juillet 834 avant l'achèvement du monastère et est dite inhumée :

DANS LA BASILIQUE SAINT MAURICE DE VAREILLES

Il s'agit, dans l'état des connaissances actuelles de la première mention de l'existence de l'église.

Texte extrait des :

« *Chroniques de l'Abbaye Saint Rémy de Sens, depuis sa fondation jusqu'à l'année 1650* ». (traduction approximative)

Obitua nobilia Matrense
Rothlaus quondam Conjugus
magnari Comitiae
Senonci

OB adi (ca) s mauricy aepud Vallilae

« L'année Du Seigneur Huit cent trente-cinq, le sixième des calendes d'août, fut célébré l'anniversaire de la mort de Rothlaus, noble dame; épouse de Magnerii, comte de la ville de Sens, **enterrée à cette date dans la basilique Saint-Maurice de Vareilles**, son propre fief, lui appartenant ainsi qu'à Magnerii et dont la majeure partie d'une somme d'argent, de riches ornements liturgiques et des reliques avaient été légués à l'abbaye Saint Rémy.

Son corps a été auparavant enterré dans l'oratoire Saint André, apôtre, (de 834 à 836) ainsi que le relate un manuscrit de Saint Rémy, dans la chronique de Kalisidario ».

Pourquoi Saint Maurice ?

Saint Maurice et ses compagnons ont été faits martyrs à Agaune, devenu depuis Saint Maurice du Valais.

Dès que Maximien devint empereur d'Occident (286), il décida d'y exterminer les chrétiens. Pour cela il fit venir d'Egypte une légion appelée thébaine (habitants de Thèbes). Il n'aurait pu tomber plus mal. Les six mille soldats qui la composaient étaient chrétiens. Ils refusèrent d'exécuter les ordres impériaux.



D'après le martyrologue romain, Maurice s'adressa ainsi à l'empereur Maximien : « *Empereur, nous sommes tes soldats, mais aussi les serviteurs de Dieu. A toi, nous devons le service militaire, à Lui une conscience pure. Nous sommes prêts à porter les mains contre n'importe quel ennemi, mais nous estimons que c'est un crime que de les ensanglanter en massacrant des innocents. Nous avons d'abord prêté serment envers Dieu, ensuite nous avons prêté serment envers le souverain.*

Sois persuadé que le second n'a plus aucune valeur pour nous si nous avons rompu avec le premier. »

Sur quoi ils furent massacrés jusqu'au dernier. Telle est du moins la légende de la Légion thébaine. Ce qui est vrai sans doute, c'est que le décurion Maurice et plusieurs légionnaires refusèrent de prendre part à une cérémonie païenne. Ce pourquoi ils furent exécutés.



Vase remis aux moines d'Agaune

Sardonyx, pierre composée de sardoine et d'onyx, d'une teinte brillante, pourpre, nuancée de plusieurs couleurs, et rappelant le plus souvent celle des grains de la grenade.

Saint Martin, en pèlerinage à Agaune (dans le Valais) aurait obtenu le miracle d'une rosée de sang sur le champ du martyre. Il en aurait rempli quatre vases reçus d'un ange et il en aurait remis un aux moines d'Agaune. (ce vase, ci-contre, mesure environ 25 cm de hauteur)

Saint Germain, évêque d'Auxerre fit ériger un oratoire à la mémoire de saint Maurice au V^{ème} siècle. On raconte qu'il couchait avec une ceinture contenant ses reliques.



L'an de grâce 1225, le 7 des calendes de novembre, le corps du bienheureux Maurice fut relevé et déposé dans cette châsse au temps de Nantelme, Abbé de Saint-Maurice de Valais.

Dans l'Yonne le culte de Saint Maurice était particulièrement développé, ce qui pourrait expliquer le choix de Maurice comme Saint Patron de la « basilique » de Vareilles.

Pourquoi une basilique ?

Trois raisons peuvent faire donner, à l'époque, le nom de basilique à une église

- si elle est bâtie selon un plan à l'antique dit «plan basilical».
- si elle a été bâtie par un empereur.
- si elle a reçu ce titre spécial du pape de par sa fonction de lieu de pèlerinage.

A priori, l'église de Vareilles n'a pas dû être bâtie par un empereur (la présence de la villa gallo-romaine est insuffisante) et nous n'avons pas trace d'un lieu de pèlerinage à Vareilles. Ce nom de basilique n'a d'ailleurs pas été conservé. Actuellement la Basilique est une église conservant des reliques.

En revanche, le plan basilical s'applique parfaitement.

Le plan basilical est un type de plan d'église qui se développe en longueur. Il s'oppose au plan centré.

À partir du IV^e siècle, la religion chrétienne devient licite dans l'Empire romain, avec l'édit de Milan (313). Les chrétiens peuvent donc construire des *ecclesia* (d'où découlent « Église », qui désigne l'assemblée des fidèles, et « église », qui désigne le bâtiment) pour assembler les fidèles. Le parti adopté sera de reprendre le plan des basiliques civiles romaines.

Architecture

Une basilique est une église sans transept. L'acception la plus commune de ce que l'on appelle le « plan basilical » est l'église à plusieurs nefs (nombre impair) sans transept. Ce plan reste le plus prestigieux jusqu'à l'apparition de l'art gothique. Il est particulièrement employé pour les cathédrales romanes. La basilique est la forme primitive et fondamentale du temple chrétien. À la différence de la basilique romaine, on y pénètre par le petit côté (le pignon); le fidèle est ainsi amené à pénétrer et à cheminer dans le temple, là où le croyant romain était laissé sur le seuil.

Les édifices pré-constantiniens semblent n'avoir eu qu'une seule nef, avec une seule porte sur la façade et une sur chaque côté, pour l'entrée des hommes au sud et pour l'entrée des femmes au nord. (cette entrée nord a été obturée à Vareilles, mais on retrouve les traces de cette porte face à la porte sud).

L'église de Vareilles n'a qu'une seule nef. Cela ne veut pas dire qu'elle soit de l'époque pré-constantinienne, car il faut se rappeler le décalage architectural entre la campagne et les villes.

L'église initiale de VAREILLES possède bien ce plan rectangulaire basilical.

Initialement l'église fait 19,44 mètres de long sur 8,67 mètres de large.

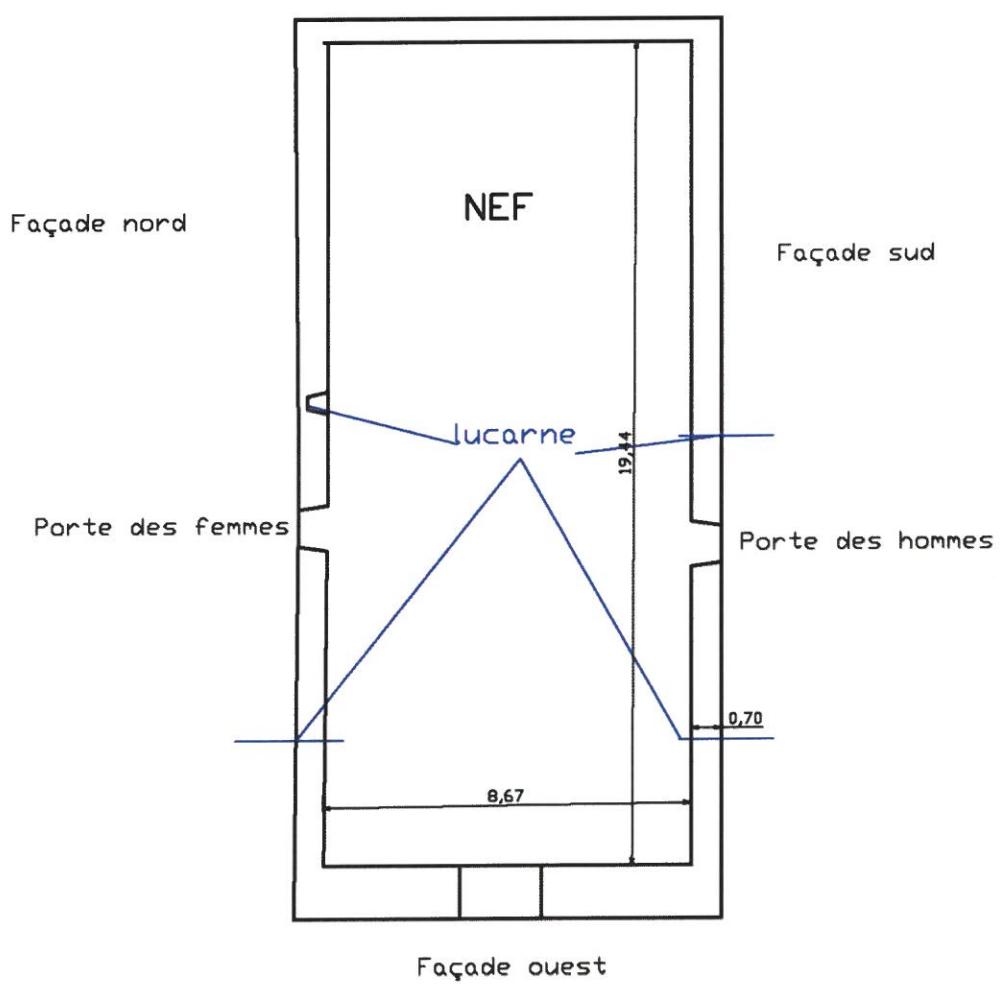
Elle a une entrée sur le pignon ouest et deux portes latérales sur les façades sud et nord.

L'église est construite avec les matériaux locaux : les silex abondant dans la région, liés par un mortier de sable grossier pour 2/3 et de chaux grasse pour 1/3.

Plan de l'église initiale au IXème siècle

Eglise initiale

Façade est



Façade sud au IXème siècle



Cette simulation pourrait représenter la « basilique » initiale Saint-Maurice de Vareilles à l'époque mérovingienne. On notera les fenêtres meurtrières typiques de cette époque d'insécurité, l'absence de grandes ouvertures, de contreforts, de la sacristie, et du clocher.

Façade nord au IXème siècle



Sur cette façade on remarquera particulièrement la porte « des femmes » maintenant murée.

Il faut noter aussi que la faible épaisseur des murs ne permettait pas de grandes ouvertures.

L'église de VAREILLES au XIIème siècle

Au XIIème siècle l'église de Vareilles fut agrandie et on rajouta le chœur actuel. Il faut remarquer que la longueur de ce chœur est exactement égale à la moitié de la longueur de l'église précédente.

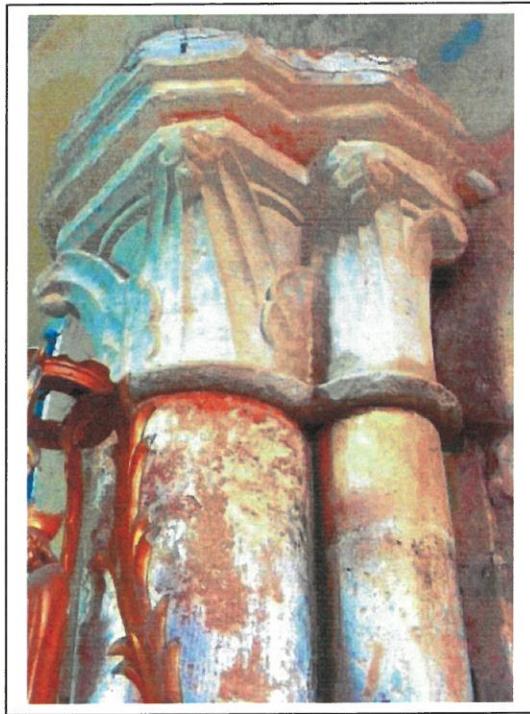
Ce chœur est très grand pour une église rurale (plus de 80 M²). Cela est peut-être dû à la présence des moines du prieuré Saint Léger qui imposait un vaste chœur pour loger leurs stalles.

L'église fait maintenant 29,16 mètres de long par 8,67 mètres de large

De tradition le chœur est financé par les nobles et l'église elle-même par les fidèles du peuple. Dans la nef les fidèles, sans l'assistance d'un architecte ont ouvert des fenêtres dans les murs.

Dans le chœur on remarque une plus grande richesse que nous allons détailler.

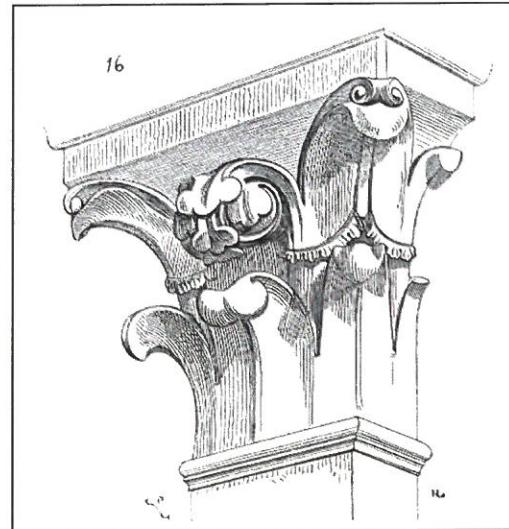
LES COLONNES ET CHAPITEAUX



On remarque dans l'église actuelle un pilier coiffé d'un chapiteau corinthien à feuilles d'acanthe. Ce type de chapiteau est typique du XII^e et du XIII^e siècle c'est-à-dire de l'art roman.

Chapiteau de la cathédrale de Langres daté de la fin du XII^e siècle ou début du XIII^e siècle.

Dans la sculpture de pierre, on utilise souvent une acanthe schématisée, réduite à un assemblage de feuilles asymétriques en forme de demi-palmette, et dont les lobes sont digités, arrondis ou non sont généralement limités à trois.



Ref : Dictionnaire d'Iconographie romane-Zodiaque- Marc Thoumieu.

« Toutes ces pierres parlent. La sculpture est un langage. »

Les murs des églises sont pour la foule un enseignement. Une lecture, même rapide, de tel ou tel ensemble dans une église, révèle du premier coup son histoire.



On remarque aussi le départ d'arcs dans le chœur (la partie la plus riche). Deux hypothèses sont envisageables:

- ces arcs ont réellement existé et ont été détruits, peut être au moment des guerres de religion ?
- ces arcs n'ont jamais été construits par manque d'argent.

Toutes ces références laissent supposer que les deux chapiteaux de l'église de Vareilles pourraient dater du XIIème siècle.

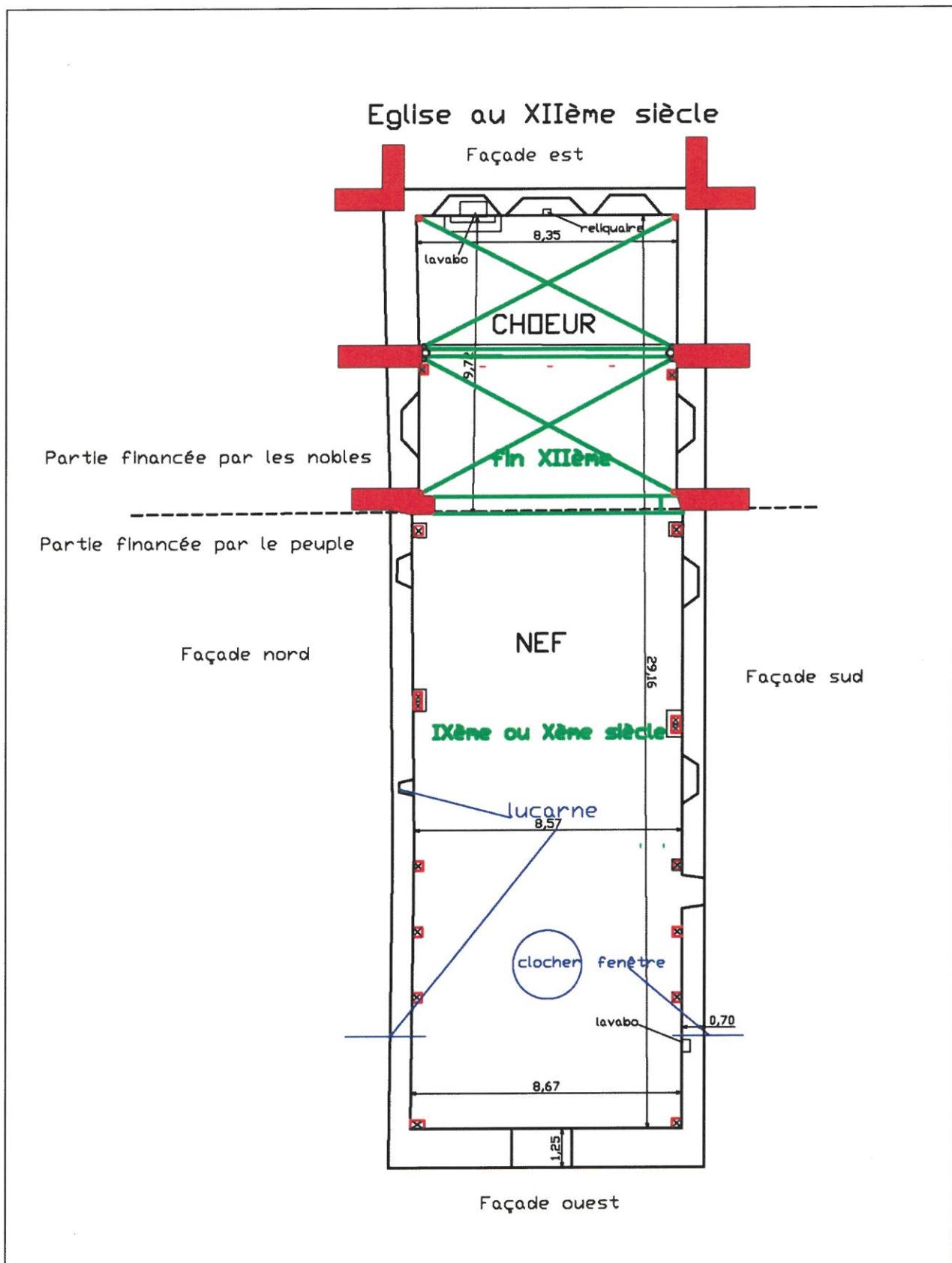
LES CONTREFORTS

Le chœur a comme ossature des contreforts disposés de façon symétriques. Entre ces contreforts le vide a été comblé avec les matériaux locaux : les silex abondant dans la région, liés par un mortier de sable grossier, comme l'église initiale. Ce remplissage a été ensuite couvert d'un enduit de chaux et sable.

Les contreforts sont réalisés en pierres. Ces contreforts sont répartis harmonieusement dans la partie chœur, en face des piliers reprenant les arcs.

Le mortier entre les pierres est, lui aussi fait de sable et de chaux grasse. Ces contreforts ont été rejointoyés récemment (XXème siècle) à l'aide d'un mortier sable-ciment pour protéger les joints existants d'une déstructuration due aux eaux de pluie.

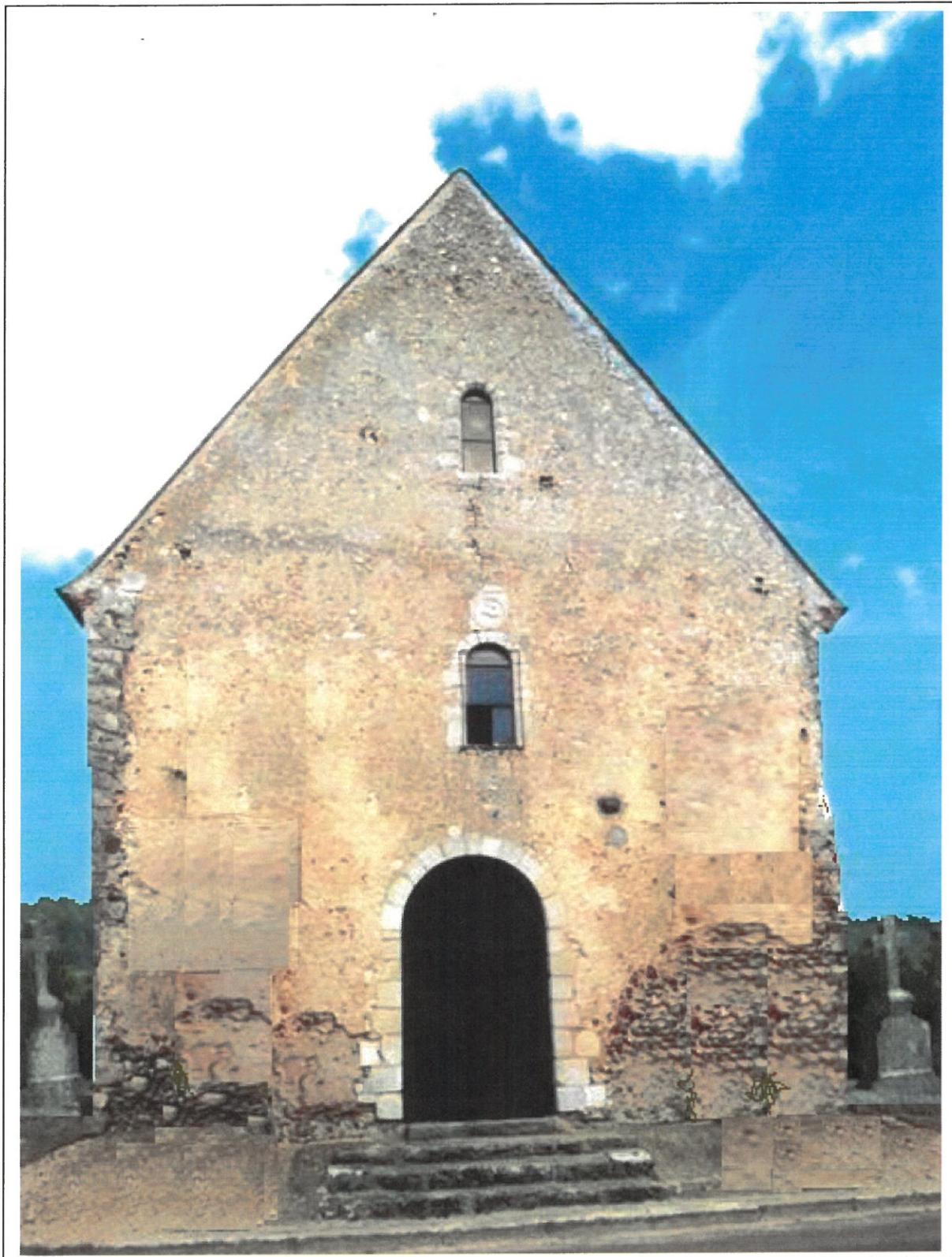
Plan de l'église au XIIème siècle



Façade sud au XIIème siècle



Façade ouest au XIIème siècle

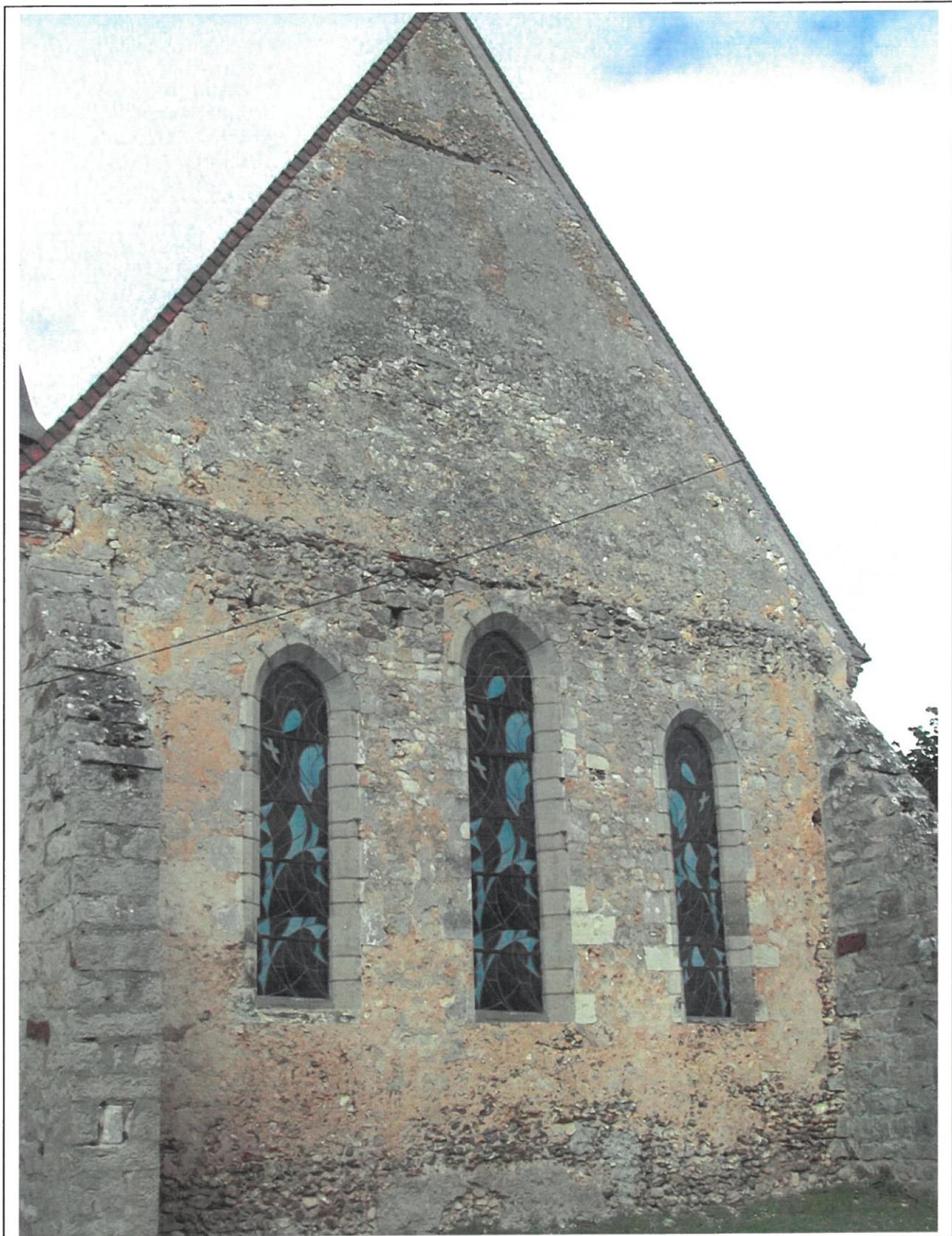


On notera la présence du cimetière autour de l'église.

Façade nord au XIIème siècle

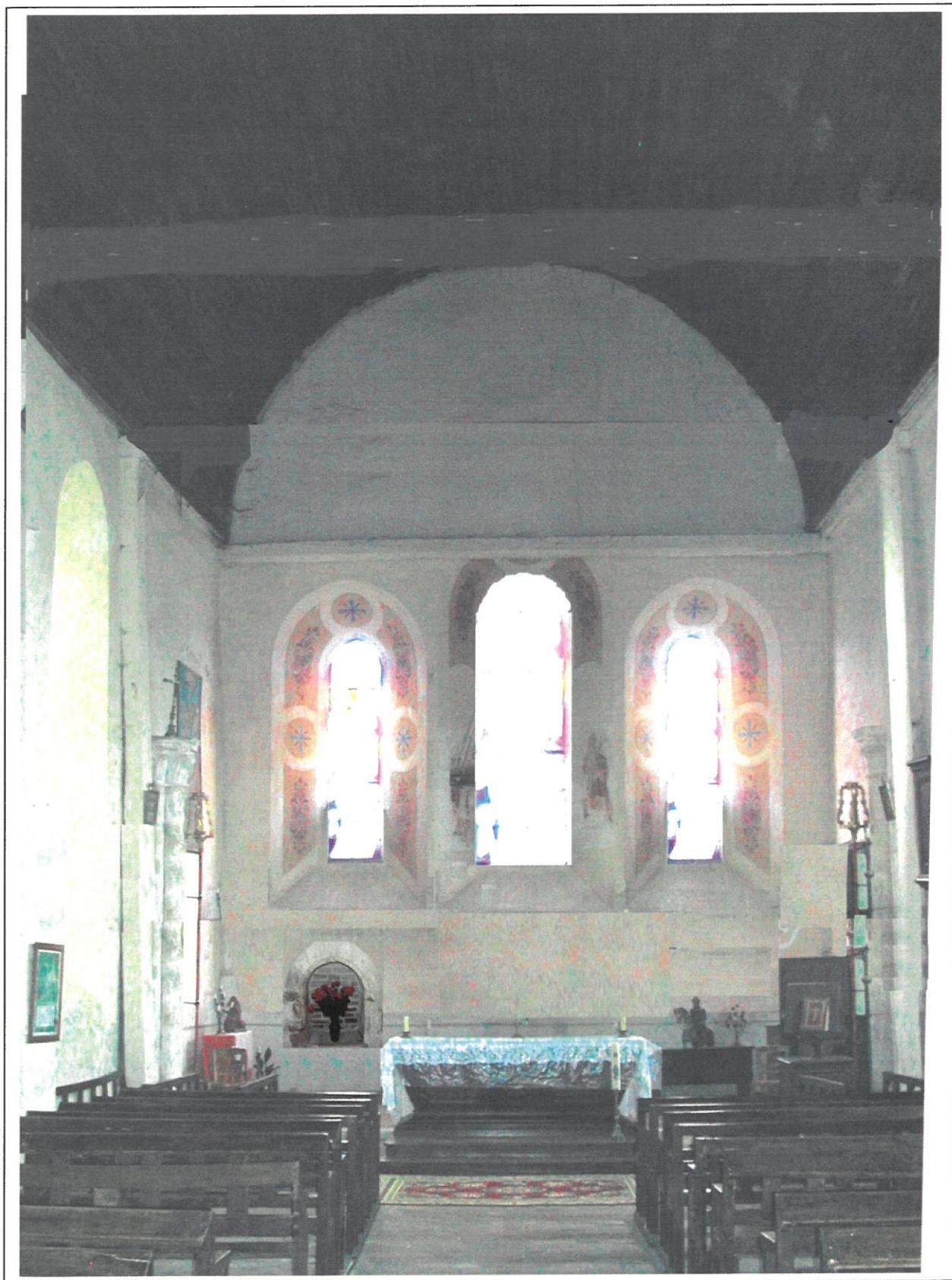


Façade est au XIIème siècle



Les trois fenêtres symbolisent la Trinité.

Intérieur de l'église au XIIème siècle

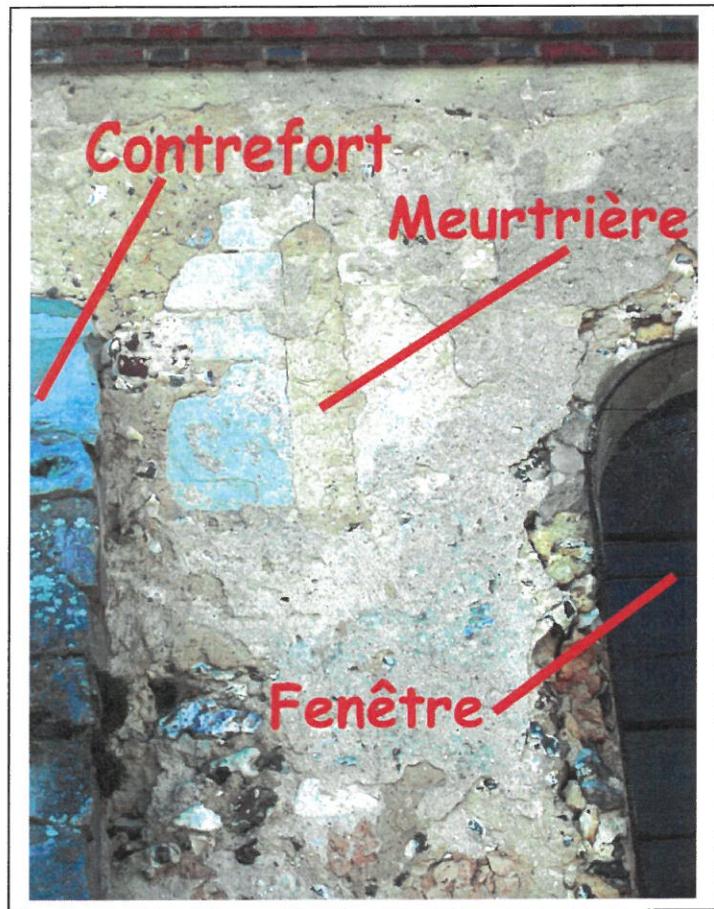


Intérieur tel qu'il aurait pu être



L'église de VAREILLES au XIIIème siècle

Rapidement les murs de la nef se sont mis à déverser sous le poids de la charpente et du clocher et à cause de l'ouverture des fenêtres. Il fallut réaliser d'urgence des contreforts.

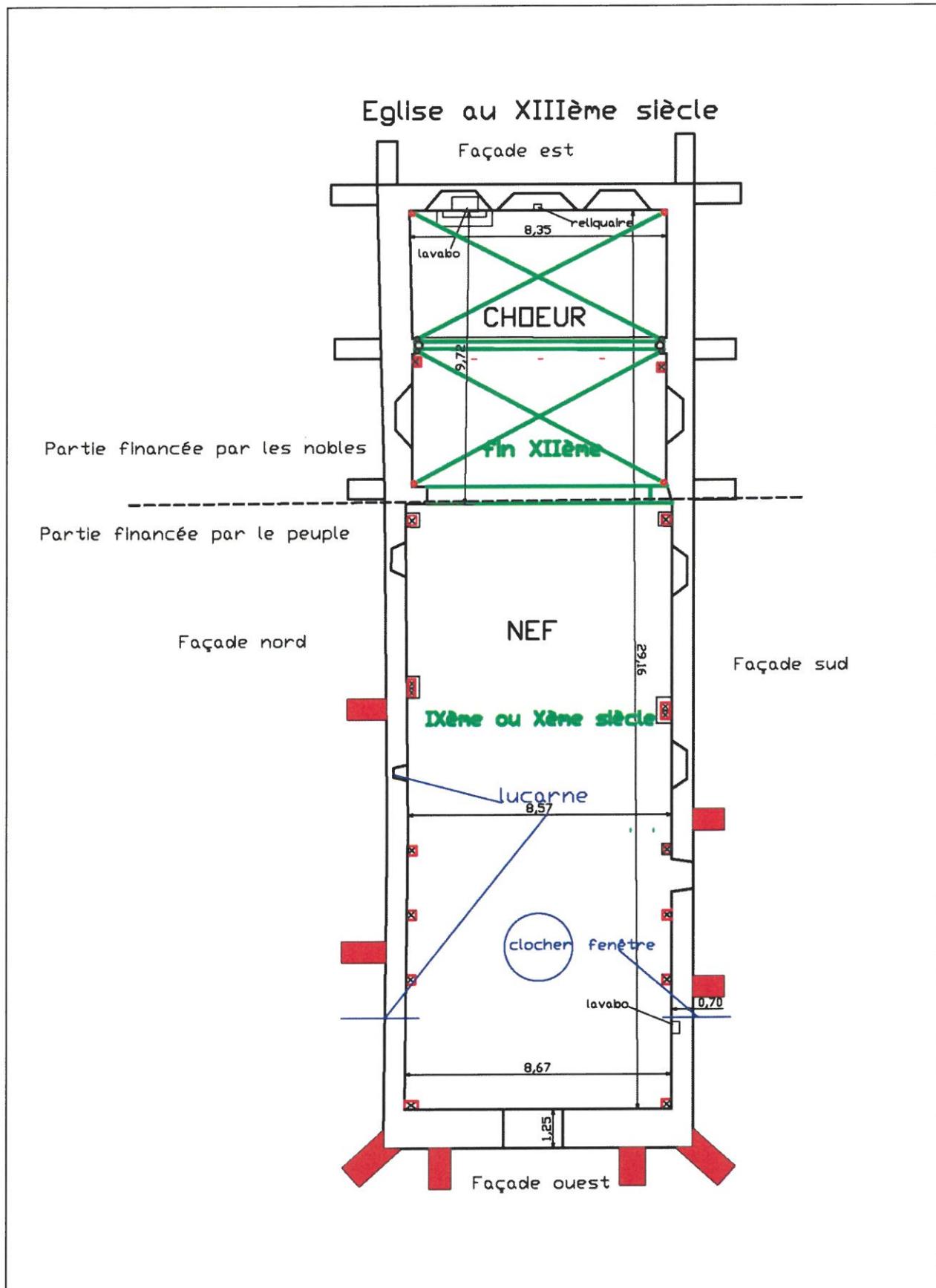


Ces contreforts ne sont pas de la même époque que les murs de l'église. Ils sont en pierres non mariées avec la structure existante.

De plus on constate la présence d'un contrefort à proximité d'une fenêtre meurtrière désormais murée, ce qui n'aurait pas été le cas si les contreforts avaient été contemporains de l'église elle-même.

Ils ont été construits aux emplacements à conforter. (beffroi et zones de déformation du mur sans plan précis)

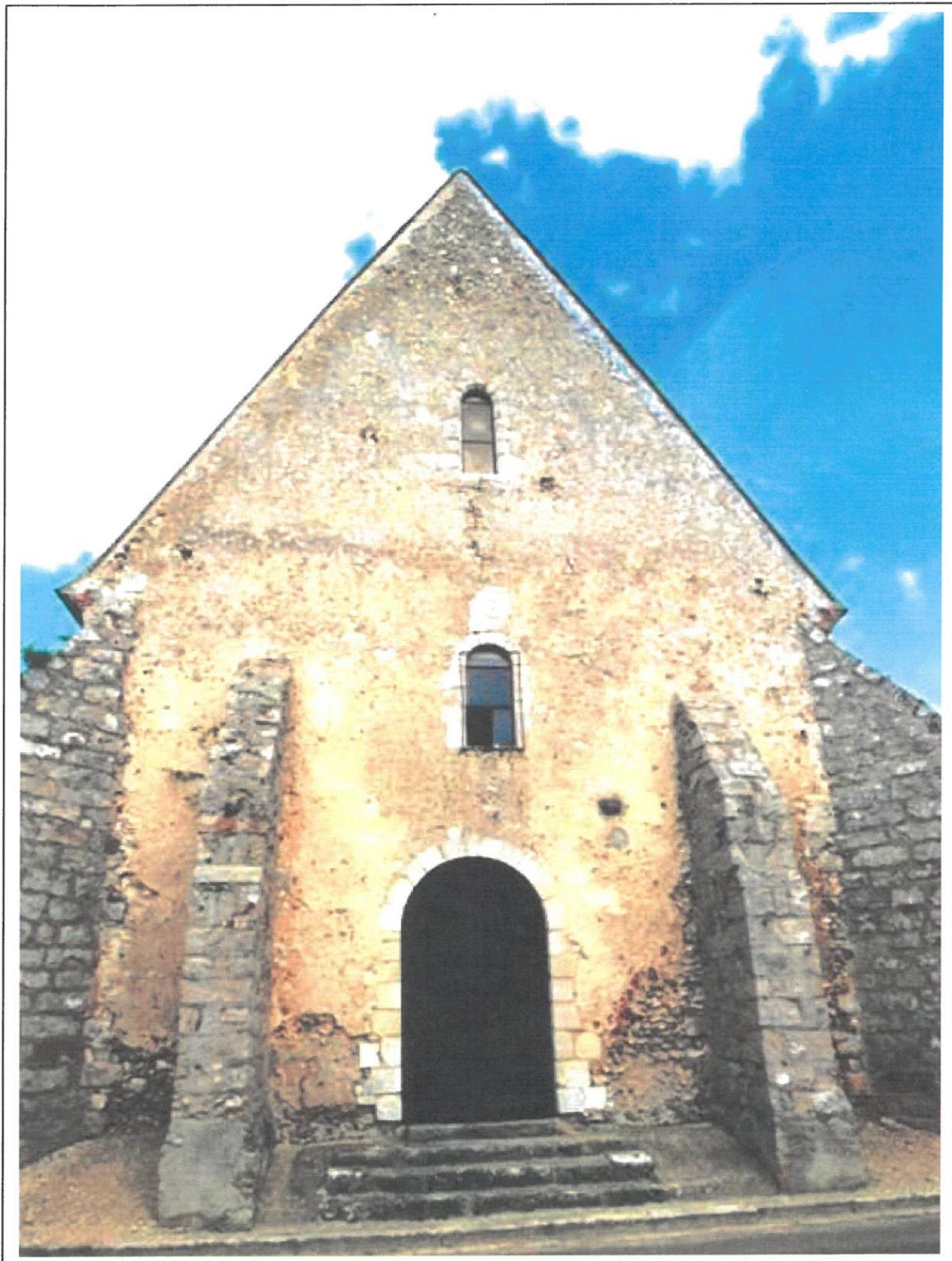
Plan de l'église au XIIIème siècle



Façade sud au XIIIème siècle



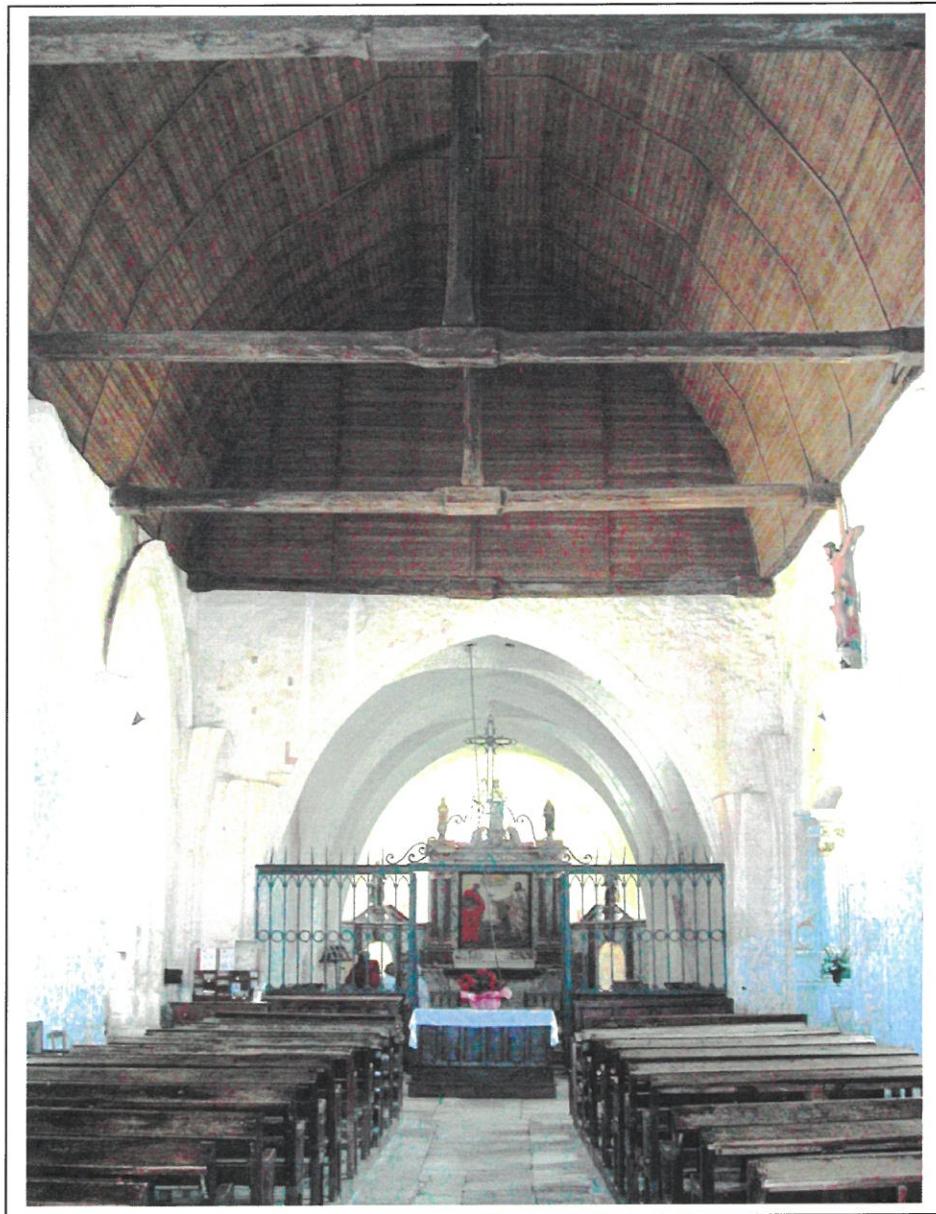
Façade ouest au XIIIème siècle



Façade nord au XIIIème siècle



Une église de la même époque dans l'Yonne MOUTIERS en PUISAYE



Cette église a des points communs avec Saint-Maurice de Vareilles.

Ces deux églises sont sensiblement de la même époque.

Sous Charles le Chauve, Moutiers possédait un prieuré, tandis que Vareilles vivait autour de son abbaye. Ces deux édifices ont bénéficié de la présence monacale ce qui a favorisé leur enrichissement artistique au cours des temps.

Comme dans l'église de Vareilles la charpente de la nef repose sur des sablières doubles soutenues par des piliers de bois dressés devant les murs. Ces véritables étais, sont antérieurs par leur style au début du XVIIe siècle

Le chœur de l'église de Moutiers est à deux travées voûtées en pierre, à nervures pénétrant directement dans les piles, comme l'a peut-être été celui de Saint-Maurice de Vareilles.

23 avril 1632

VENTE DE BOIS POUR TRAVAUX A L'EGLISE
(extrait du document)

...nous avons permis à M. Boutillier, évêque de Boulogne, abbé de l'abbaye Saint Rémy de Sens de faire couper et abattre la touffe de bois appelée le Bois du Fay, dépendant de la dite abbaye pour être, les deniers qui en proviendront employés au bâtiment d'une église pour la célébration du service divin, maison commode pour la demeure des religieux de la dite abbaye...

Notre Cour avait ordonné que les dits bois seraient vus, et visités et en quel temps seraient advenues les ruines et démolitions et fait procès-verbal de l'état et valeur, âge, qualité et nature de ceux-ci, de la quantité et de la somme à laquelle se pourraient monter les dits bâtiments...

*Donné à Paris, en notre dite Cour de Parlement le 23 avril, l'an de grâce 1632 et de notre règne le 22ème *.*

Signé par la Chambre et scellé de cire jaune.

*Note : Le 22ème: Le roi Louis XIII règne depuis 22 ans -1610-1643

Réf : Archives Départementales de l'Yonne -H 315-1 -

Arrêt de vérification des lettres patentes portant permission d'abattre les bois du Fay

(1663)

VENTE DE BOIS POUR TRAVAUX A L'EGLISE

extraits du document

... *M. Victor Boutillier, archevêque coadjuteur de Tours... abbé de l'abbaye Saint Rémy de Sens et les manants et habitants du dit Vareilles : Edme Collet, André Gliffaurine, Martin Hardouin, Jean Chantelien-Pasquet et Edme Poissons...*

...faisant et représentant la plus grande et saine partie des dits habitants du dit Vareilles, assemblés à l'effet du contenu ci-après ... désirent faire rebâtir et réédifier l'église et couvent des religieux d'icelle...

Ils se sont pourvus envers le Roi et obtenu de sa Majesté, lettres portant permission de faire couper les bois à lui appartenant, assis au dit Vareilles, vulgairement appelés le Bois du Fay.

Réf : Archives Départementales de l'Yonne - H 315-

Note : D'incommode en 1632, il semblerait que l'église a été rebâtie et réédifiée en 1663

Au fil des années, le bâtiment est restauré, tombe en ruine et ainsi de suite...

HUMIDITE DANS L'EGLISE

(2 juin 1680)

Plaintes furent faites, il y a plusieurs années déjà au sujet des grandes incommodités dues au séjour de l'eau causées à l'église, au cimetière, presbytère et autres maisons de plusieurs habitations.

L'église, dans le temps du dit abrevi* est d'une froideur et humidité dangereuses et mortelles.

Les poteaux qui sont au-dedans ont été pourris en pied, les ornements gâtés dans le fond, les murailles du cimetière ont été démolies par les fondements et il n'est plus entouré que de méchantes haies et fossés.

Lorsqu'on fait des fosses dans l'église ou au cimetière, elles sont aussitôt remplies d'eau et l'on est obligé d'enfoncer les corps des défunt avec le bâton de la croix! Les eaux qui abreuvent une pièce de pré située au-dessous de la Fontaine ressortent dans la rue du dit Vareilles et l'autre partie dans l'église et cimetière du dit lieu: ce qui peut corrompre les hosties sacrées et faire pourrir les ornements

La dite église sent une humidité et puanteur qui la rend inhabitable et empêche le service divin.

De plus, Monsieur Christophe Michau prêtre curé du dit lieu ayant fait remarquer par les assistants au convoi et inhumation du corps de défunt d'Edme Duveau, notamment par les personnes d'Edme Boudrot et Philippe Collet demeurant au dit lieu, qui furent obligés de jeter une quantité d'eau hors de la fosse pour le pouvoir enterrer au dit cimetière.

... Ensuite, nous ont conduit hors de la dite église où nous ont montré deux piliers de pierre qui la soutiennent, lesquels ont descendu en terre, de plus, nous avons remarqué le long de la rue du dit Vareilles quantité d'eau qui empêche le peuple d'assister à la messe, même plusieurs sources d'eau qui viennent de dessous l'église et cimetière, traversent les murailles du cimetière qui les a depuis peu démolies et fait tomber à terre.

Réf : Archives départementales de l'Yonne-3 juin 1680-

* *abrevis* : quand on inonde les sols

INTÉRÊT DE CE DOCUMENT?

Ce texte est particulièrement intéressant car il confirme :

- Qu'en 1680, le sol de l'église ainsi que les ouvertures n'avaient pas encore été rehaussés.
- Qu'en 1680, on enterrait encore dans l'église : (*lorsqu'on fait des fosses dans l'église...*)
- Que le cimetière était entouré de murailles.

« *Les poteaux qui sont au-dedans* ». S'agit-il des poteaux de consolidation actuels ? Ces poteaux auraient été raccourcis à la base. Cette base pourrie aurait-elle été remplacée par des socles de maçonnerie ?

Il convient de noter que cet ensemble de poteaux en bois s'avère être du réemploi. (Encoches injustifiées pour leur fonction actuelle dans l'église de Vareilles).

TRAVAUX DE REPARATION DE LA NEF

(1686)

TRANSACTIONS AVEC LES HABITANTS DE VAREILLES DE LA
PART DU FRERE JEAN MOUILLARD (ABBAYE SAINT REMI)

Jean Mouillard se propose de payer aux dits habitants de Vareilles la somme de 300 livres d'une part pour être employée aux réparations de la nef de l'église du dit Vareilles, préférablement; le surplus pour avoir des chapes et s'il y a du reste pour réparer le presbytère, sans que les dits habitants puissent divertir les deniers ailleurs, lesquels, pour cet effet seront déposés en mains de Monsieur Langot, receveur du grenier à sel pour être, par lui, délivrés aux ouvriers et marchands qui entreprendront les ouvrages et feront les achats pour l'avis du sieur curé de Vareilles; et la somme de 30 livres, d'autre part pour être employée en achat de livres d'église, n'y en ayant aucun entier en la dite église et paroisse de Vareilles.

Moyennant laquelle somme de 300 livres, d'une part et 30 livres, d'autre, les dits habitants quittent toutes les prétentions qu'ils avaient sur les deniers provenant de l'adjudication des chênes abougris et se déportent de l'opposition par eux formée.

Réf : Archives départementales de l'Yonne-H 370- 29 septembre 1686

Note : Chape : vêtement liturgique en forme de grande cape.

TRAVAUX

(1686)

« Nous, soussignés, sommes convenus du marché qui s'en suit :

SAVOIR :

Que, moi, Jean Chastelin, maître menuisier demeurant à Cerisiers, promet et m'oblige envers messieurs les prêtres de la Mission de Versailles, seigneurs de Vareilles de refaire tout le lambris du chœur de l'église du dit Vareilles et pour cet effet, de relever toutes les pièces de volige qui composent le dit lambris, les reblanchir un peu et les reposer comme ils étaient autant qu'il s'en trouvera de bons et sains et, pour le surplus de tailler, blanchir et graver à languette toute la volige nécessaire pour achever les dits lambris, afin qu'ils soient plus solides, s'oblige de clouer le quart ou cinq partie du dit lambris, ceci afin d'attacher la cinquième pièce avec des clous de chaque côté sous les lambourdes ou tringles lesquelles seront levées et attachées par-dessus les dites voliges ainsi qu'ils sont présentement et généralement faire tout ce qui est nécessaire pour rendre les dits lambris du dit chœur de l'église faits et parfaitement bien et devenant sujet à visite dans le jour de la fête de saint Thomas prochain.

Le dit chœur de l'église à commencer depuis le crucifix jusqu'au pignon du dit chœur.

Tous les matériaux nécessaires pour faire le dit ouvrage me seront fournis sur la place.

Le tout moyennant la somme de quatre-vingt-dix livres que moi, Jean Mouillard, frère de la dite Mission faisant pour les dits sieurs de la Mission de Versailles, promet payer au dit sieur Chastelin à mesure d'oeuvre.

*Fait entre nous double à Sens,
ce huitième octobre mil six cent quatre-vingt -six.*

Signé : Chastelin et Mouillard

Nous soussigné confirme avoir reçu du dit sieur Mouillard la somme de quatre-vingt-dix livres portant au marché cy-dessus de l'église. »

Réf : Archives départementales de l'Yonne —H-367-

Il semblerait que le crucifix était initialement entre la nef et le chœur. Existait-il une poutre de gloire ?